

Québec, le 28 février 2018



**Objet : Demande de documents**  
**N/Réf. : 03.06.30577**



Pour faire suite à votre demande formulée en vertu de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels*, vous trouverez ci-joint copie des documents demandés.

Selon cette loi, il est possible d'exercer un recours en vous adressant, dans les 30 jours de la présente réponse, à la Commission d'accès à l'information au numéro 1 888 528-7741.

Recevez, , l'expression de nos sentiments les meilleurs.

La responsable de l'accès aux documents  
et de la protection des renseignements personnels,

[ORIGINAL SIGNÉ PAR]  
Gisèle Gauthier

## NOTE

Destinataire : Responsable des demandes d'accès à l'information

Date : 23 février 2018

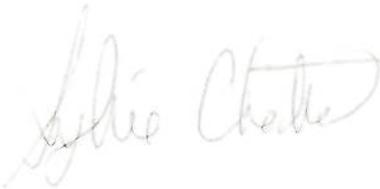
Objet : Demande d'information – 03.06.30577

---

En réponse à la demande d'accès à l'information du 6 février 2018 de \_\_\_\_\_, nous vous confirmons la somme des frais remboursés aux employés lors des déplacements de la Société concernant l'année financière 2016-2017.

À noter que l'ensemble des frais de déplacements payés aux employés et aux fournisseurs sont diffusés trimestriellement sur notre site internet.

Pour toute information, n'hésitez pas à communiquer avec la soussignée.



Sylvie Chabot, CPA, CA  
Directrice du contrôle et des opérations financières

Demande d'accès à l'information  
Frais de déplacement remboursé aux employés  
Pour la période du 1er avril 2016 au 31 mars 2017

<b>Année financière 2016-2017</b>	
-----------------------------------	--

<b>Total des frais de déplacement remboursé aux employés</b>	<b>1 188 989 \$</b>
--	---------------------

Description	Montant
Voiture personnelle	351 320 \$
Repas	732 632 \$
Hébergement	42 090 \$
Autres	62 947 \$
<b>Total</b>	<b>1 188 989 \$</b>